NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DE DONNEES
Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les propositions de sites d'importance communautaire (pSIC), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

FR8201692 - Monts du matin, combe Laval et val Sainte-Marie

1. IDENTIFICATION DU SITE 1
2. LOCALISATION DU SITE 2
3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES 3
4. DESCRIPTION DU SITE 7
5. STATUT DE PROTECTION DU SITE 9
6. GESTION DU SITE 9

1. IDENTIFICATION DU SITE

1.1 Type

B (pSIC/SIC/ZSC)

1.2 Code du site

FR8201692

1.3 Appellation du site

Monts du matin, combe Laval et val Sainte-Marie

1.4 Date de compilation

31/12/1995

1.5 Date d'actualisation

22/04/2015

1.6 Responsables

Responsable national et européen	Responsable du site	Responsable technique et scientifique national
Ministère en charge de l'écologie	DREAL Rhône-Alpes	MNHN - Service du Patrimoine Naturel
www.developpement-durable.gouv.fr	www.rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr	www.mnhn.fr www.spn.mnhn.fr
en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr		natura2000@mnhn.fr

1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site

Date de transmission à la Commission Européenne : 30/04/2002
(Proposition de classement du site comme SIC)

Dernière date de parution au JO UE : 09/12/2016
(Confirmation de classement du site comme SIC)

ZSC : date de signature du dernier arrêté (JO RF) : 09/01/2017

Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZSC : https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000033876762&dateTexte=

2. LOCALISATION DU SITE

2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

Longitude : 5,18959°

Latitude : 44,9883°

2.2 Superficie totale

2339 ha

2.3 Pourcentage de superficie marine

Non concerné

2.4 Code et dénomination de la région administrative

Code INSEE	Région
82	Rhône-Alpes

2.5 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Couverture (%)
26	Drôme	100 %

2.6 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Communes
26039	BEAUREGARD-BARET
26059	BOUVANTE
26149	HOSTUN
26163	LEONCEL
26223	ORIOL-EN-ROYANS
26270	ROCHECHINARD
26273	ROCHEFORT-SAMSON
26307	SAINT-JEAN-EN-ROYANS
26311	SAINT-LAURENT-EN-ROYANS

2.7 Région(s) biogéographique(s)

Alpine (92,11%)
Méditerranéenne (7,89%)

3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluations

Types d'habitats inscrits à l'annexe I					Évaluation du site			
Code	PF	Superficie (ha) (% de couverture)	Grottes [nombre]	Qualité des données	A\|B\|C\|D	A\|B\|C		
					Représent -ativité	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale
3240 *Rivières alpines avec végétation ripicole ligneuse à Salix elaeagnos*		24,62 *(1,05 %)*		M	C	C	B	B
5110 *Formations stables xérothermophiles à Buxus sempervirens des pentes rocheuses (Berberidion p.p.)*		75,28 *(3,22 %)*		M	C	C	B	B
5130 *Formations à Juniperus communis sur landes ou pelouses calcaires*		5 *(0,21 %)*		G	C	C	B	B
6110 *Pelouses rupicoles calcaires ou basiphiles de l'Alysso-Sedion albi*	X	4,19 *(0,18 %)*		M	C	C	B	B
6170 *Pelouses calcaires alpines et subalpines*		5,64 *(0,24 %)*		M	C	C	B	B
6210 *Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (Festuco-Brometalia) (* sites d'orchidées remarquables)*	X	48,17 *(2,06 %)*		M	B	C	C	C
6210 *Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (Festuco-Brometalia) (* sites d'orchidées remarquables)*		108 *(4,62 %)*		M	B	C	C	C
6430 *Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin*		20,36 *(0,87 %)*		M	C	C	B	B
6510 *Prairies maigres de fauche de basse altitude (Alopecurus pratensis, Sanguisorba officinalis)*		15,52 *(0,66 %)*		G	C	C	B	C
7220 *Sources pétrifiantes avec formation de tuf (Cratoneurion)*	X	9,27 *(0,4 %)*		M	B	C	B	B
8120 *Eboulis calcaires et de schistes calcaires des étages montagnard à alpin (Thlaspietea rotundifolii)*		1,5 *(0,06 %)*		M	C	C	B	B
8130 *Eboulis ouest-méditerranéens et thermophiles*		21,27 *(0,91 %)*		M	C	C	B	B

8160 *Eboulis médio-européens calcaires des étages collinéen à montagnard*	X	19,92 *(0,85 %)*		M	B	C	B	B
8210 *Pentes rocheuses calcaires avec végétation chasmophytique*		41,8 *(1,79 %)*		M	C	C	B	B
8310 *Grottes non exploitées par le tourisme*		0 *(0 %)*	16	M	C	C	B	C
91E0 *Forêts alluviales à Alnus glutinosa et Fraxinus excelsior (Alno-Padion, Alnion incanae, Salicion albae)*	X	24,73 *(1,06 %)*		M	B	C	C	C
9130 *Hêtraies de l'Asperulo-Fagetum*		133 *(5,69 %)*		M	B	C	B	B
9140 *Hêtraies subalpines médio-européennes à Acer et Rumex arifolius*		8,42 *(0,36 %)*		M	C	C	B	B
9150 *Hêtraies calcicoles médio-européennes du Cephalanthero-Fagion*		517,8 *(22,14 %)*		M	B	C	B	B
9180 *Forêts de pentes, éboulis ou ravins du Tilio-Acerion*	X	229,6 *(2 %)*		M	B	C	B	B
9410 *Forêts acidophiles à Picea des étages montagnard à alpin (Vaccinio-Piceetea)*		2,93 *(0,13 %)*		M	B	C	B	C

- **PF :** Forme prioritaire de l'habitat.
- **Qualité des données :** G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple).
- **Représentativité :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative» ; D = «Présence non significative».
- **Superficie relative :** A = 100 $\geq$ p > 15 % ; B = 15 $\geq$ p > 2 % ; C = 2 $\geq$ p > 0 % .
- **Conservation :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Evaluation globale :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.2 Espèces inscrites à l'annexe II de la directive 92/43/CEE et évaluation

Espèce			Population présente sur le site					Évaluation du site				
Groupe	Code	Nom scientifique	Type	Taille		Unité	Cat.	Qualité des données	A\|B\|C\|D	A\|B\|C		
				Min	Max		C\|R\|V\|P		Pop.	Cons.	Isol.	Glob.
I	1087	*Rosalia alpina*	p			i	P	DD	C	B	C	B
F	1163	*Cottus gobio*	p			i	P	DD	C	B	C	C
M	1303	*Rhinolophus hipposideros*	r	120	160	i	P	G	C	C	C	C

M	1304	*Rhinolophus ferrumequinum*	p			i	P	DD	C	C	C	C
M	1321	*Myotis emarginatus*	p			i	P	DD	C	C	C	C
M	1324	*Myotis myotis*	p			i	P	DD	C	C	C	C
M	1361	*Lynx lynx*	p			i	P	DD	C	B	C	B
P	1386	*Buxbaumia viridis*	p			i	P	DD	C	A	C	B
P	1902	*Cypripedium calceolus*	p			i	P	DD	C	B	C	C

- **Groupe :** A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Type :** p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).
- **Unité :** i = individus, p = couples , adults = Adultes matures , area = Superficie en m2 , bfemales = Femelles reproductrices , cmales = Mâles chanteurs , colonies = Colonies , fstems = Tiges florales , grids1x1 = Grille 1x1 km , grids10x10 = Grille 10x10 km , grids5x5 = Grille 5x5 km , length = Longueur en km , localities = Stations , logs = Nombre de branches , males = Mâles , shoots = Pousses , stones = Cavités rocheuses , subadults = Sub-adultes , trees = Nombre de troncs , tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) :** C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Qualité des données :** G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M =«Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes.
- **Population :** A = 100 $\geq$ p > 15 % ; B = 15 $\geq$ p > 2 % ; C = 2 $\geq$ p > 0 % ; D = Non significative.
- **Conservation :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Isolement :** A = population (presque) isolée ; B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition ; C = population non isolée dans son aire de répartition élargie.
- **Evaluation globale :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Espèce			Population présente sur le site				Motivation					
Groupe	Code	Nom scientifique	Taille		Unité	Cat.	Annexe Dir. Hab.		Autres catégories			
			Min	Max		C\|R\|V\|P	IV	V	A	B	C	D
A		*Bufo calamita*										X
I		*Lopinga achine*				P	X				X	
I		*Parnassius mnemosyne*				P	X				X	
I		*Parnassius apollo geminus*				P						X
M		*Eptesicus serotinus*				P	X				X	
M		*Myotis mystacinus*				P	X				X	
M		*Nyctalus leisleri*				P	X				X	

M		*Pipistrellus pipistrellus*				P	X				X	
M		*Hypsugo savii*				P	X				X	
M		*Plecotus auritus*				P	X				X	
M		*Myotis daubentonii*				P	X				X	
P		*Dryopteris affinis subsp. pseudodisjuncta*										X
R		*Coronella austriaca*				P	X				X	
R		*Natrix natrix*				P					X	

- **Groupe :** A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Unité :** i = individus, p = couples , adults = Adultes matures , area = Superficie en m2 , bfemales = Femelles reproductrices , cmales = Mâles chanteurs , colonies = Colonies , fstems = Tiges florales , grids1x1 = Grille 1x1 km , grids10x10 = Grille 10x10 km , grids5x5 = Grille 5x5 km , length = Longueur en km , localities = Stations , logs = Nombre de branches , males = Mâles , shoots = Pousses , stones = Cavités rocheuses , subadults = Sub-adultes , trees = Nombre de troncs , tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) :** C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Motivation : IV, V :** annexe où est inscrite l'espèce (directive «Habitats») ; **A :** liste rouge nationale ; **B :** espèce endémique ; **C :** conventions internationales ; **D :** autres raisons.

4. DESCRIPTION DU SITE

4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N06 : Eaux douces intérieures (Eaux stagnantes, Eaux courantes)	2 %
N07 : Marais (vegetation de ceinture), Bas-marais, Tourbières,	0 %
N08 : Landes, Broussailles, Recrus, Maquis et Garrigues, Phrygana	6 %
N09 : Pelouses sèches, Steppes	14 %
N10 : Prairies semi-naturelles humides, Prairies mésophiles améliorées	3 %
N11 : Pelouses alpine et sub-alpine	1 %
N16 : Forêts caducifoliées	67 %
N17 : Forêts de résineux	0 %
N21 : Zones de plantations d'arbres (incluant les Vergers, Vignes, Dehesas)	0 %
N22 : Rochers intérieurs, Eboulis rocheux, Dunes intérieures, Neige ou glace permanente	6 %
N23 : Autres terres (incluant les Zones urbanisées et industrielles, Routes, Décharges, Mines)	1 %

Autres caractéristiques du site

Ce site du département de la Drôme fait partie du massif du Vercors. Il est constitué de 3 entités séparées géographiquement, toutes marquées par une végétation caractéristique des étages collinéens à montagnards.
De l'ouest à l'est, on rencontre les monts du matin, le val Sainte-Marie, puis la combe Laval.

Les monts du matin constituent le rebord ouest du plateau du Vercors.

Le val Sainte-Marie est un cirque, urgonien et hauterivien essentiellement, érodé et escarpé, couvert par une hêtraie subnaturelle, entrecoupée de milieux rocheux. Il constitue la quatrième série d'intérêt biologique particulier de la forêt domaniale de Lente. On y trouve une mosaïque de milieux d'intérêt biologique et une très grande richesse tant du point de vue floristique que faunistique. La zone proposée est la partie de la forêt domaniale faisant l'objet d'un classement en réserve biologique domaniale.

Combe Laval est une boutonnière urgonienne allongée traversée par le Cholet, rivière à caractère torrentiel. La plus grande partie de cette entité est un site classé pour sa qualité paysagère et géologique.

Vulnérabilité
: Vulnérabilité :

Les principales menaces concernent les populations de chiroptères : dérangement (escalade, spéléologie), pollution lumineuse ou sonore, utilisation de pesticides.

Le piétinement humain ou par les troupeaux peut avoir un impact sur certaines pelouses. Enfin, le recul de l'élevage peut entraîner la fermeture des milieux.
A l'inverse, l'extension constatée de l'agriculture biologique et le classement RBI du val Sainte-Marie contribuent à favoriser l'expression de la biodiversité.

4.2 Qualité et importance

Le site est constitué de 3 entités géographiques : les monts du matin, le val Sainte-Marie et la combe Laval, toutes trois situées dans le département de la Drôme en région Rhône-Alpes, dans le massif du Vercors.
La zone des monts du matin est très diversifiée du fait de son étagement : d'abord la chênaie pubescente à buis, puis les forêts de pente et de ravin, enfin les pelouses xérophiles à mésophiles et quelques prairies de fauche.

Les pelouses des monts du matin sont renommées pour leur richesse en orchidées. Plusieurs espèces végétales montagnardes y sont en limite occidentale de leur aire de répartition. La Buxbaumie verte, mousse d'intérêt communautaire, est présente.
C'est le territoire de chasse d'une très grosse colonie de Murins à oreilles échancrées (1000 à 2000 femelles) située à proximité.

Le val Sainte-Marie recouvre une mosaïque de milieux d'un grand intérêt biologique ; on y trouve 2 milieux prioritaires (avec plusieurs faciès) et 3 milieux d'intérêt communautaire, ainsi que plusieurs plantes très rares pour la région dont un taxon rarissime d'affinité subatlantique (Dryopteris affinis ssp. pseudo-disjuncta).
La forêt y est proche d'un peuplement climacique et favorable à la Rosalie des Alpes.
Mis en réserve de chasse et de faune sauvage, il héberge une population importante de chamois.

Les falaises de Combe Laval comportent de nombreuses grottes et anfractuosités favorables aux espèces ripicoles, les chauves-souris en particulier. Le Cholet, qui traverse le site, est classé en réservoir biologique dans le SDAGE Rhône Méditerranée. Des sources pétrifiantes sont aussi présentes dans ce secteur, qui est couvert de hêtraies-sapinières et de forêts de pente et de ravins à érables et tilleuls.

4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s’agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site

Incidences négatives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i\|o\|b]
H	A04.03	Abandon de systèmes pastoraux, sous-pâturage		I
H	A07	Utilisation de biocides, d'hormones et de produits chimiques		B
H	A07	Utilisation de biocides, d'hormones et de produits chimiques		I
M	G05.01	Piétinement, surfréquentation		I
M	H06.01	Nuisance et pollution sonores		I
M	H06.01	Nuisance et pollution sonores		B
Incidences positives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i\|o\|b]

- **Importance** : H = grande, M = moyenne, L = faible.
- **Pollution** : N = apport d’azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d’acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.
- **Intérieur / Extérieur** : I = à l’intérieur du site, O = à l’extérieur du site, B = les deux.

4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture
Indéterminé	6 %
Propriété privée (personne physique)	45 %
Domaine public communal	39 %
Domaine public de l'état	10 %

4.5 Documentation

- Étude de faisabilité et étude paysagère pour la création du site classé de COMBE LAVAL (DREAL rapport du 5 juin 2009).
- Rapport de présentation et plan de gestion de la réserve biologique intégrale du VAL SAINTE-MARIE (ONF-PNRV-2006).
- Document d'objectifs du site Natura 2000 FR8201692 « Monts du matin, combe Laval et val Sainte-Marie » en phase finale d'élaboration (PNRV, version mars 2015).

Lien(s) :

5.1 Types de désignation aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture
23	Réserve biologique dirigée	5,13 %
32	Site classé selon la loi de 1930	42 %
52	Réserve de chasse et de faune sauvage d'ACCA	0,62 %
80	Parc naturel régional	72,3 %
21	Forêt domaniale	10 %
N29	Arrêté prefectoral de protection de biotope	0,05 %

5.2 Relation du site considéré avec d'autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :

Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
29	Combre de Beauregard-Garet	*	0%
32	Combe Laval	*	42%
80	Vercors	*	72%

Désignés au niveau international :

Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture

5.3 Désignation du site

6. GESTION DU SITE

6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

Organisation : Parc Naturel Régional du Vercors

Adresse : maison du parc - chemin des fusillés 38250 Lans-en-Vercors

Courriel : info@pnr-vercors.fr

6.2 Plan(s) de gestion

Existe-il un plan de gestion en cours de validité ?

[X] Oui Nom : Document d'objectif du site FR8201692
Lien :
http://www.side.developpement-durable.gouv.fr/EXPLOITATION/DRAURA/doc/IFD/IFD_REFDOC_0548934/2015-document-d-objectifs-natura-2000-pelouses-et-habitats-rocheux-du-rebord-meridional-du-vercors-f

[] Non, mais un plan de gestion est en préparation.

[] Non

6.3 Mesures de conservation

Le document d'objectifs du site FR8201682 « Monts du matin, combe Laval et val Sainte-Marie » (ancien nom du site : « Sources et habitats rocheux de la Vernaison et des goulets de combe Laval et du vallon de Sainte-Marie ») est en cours de rédaction finale.

OBJECTIFS ET PRINCIPES DE GESTION (en cours de définition avec les acteurs locaux) :
Les principaux objectifs et principes de gestion sont les suivants :

- préserver les milieux ouverts ;
- maintenir/améliorer la biodiversité des zones agricoles ;
- promouvoir une gestion forestière favorable aux habitats forestiers ;
- maintenir/favoriser les zones boisées « habitats d'espèces » ;
- préserver les milieux aquatiques et zones humides ;
- veille environnementale et suivi ;
- amélioration de l'état de connaissance du site ;
- assurer la compatibilité des activités économiques et de loisirs avec la conservation des habitats et des espèces d'intérêt communutaire ;
- favoriser la prise en compte des enjeux du site, la diffusion et la mutualisation des connaissances ;
- mettre en #uvre le document d'objectifs.

Un plan de gestion pour la réserve biologique dirigée a été approuvé.